

que je ne prends point de parti, et que je veux demeurer dans une exacte neutralité."

Le P. Bruyas et M. de Maricourt, qui avaient envoyé Joncaire à Tsonnonthouan et le sieur de la CHAUVIGNERIE à Onneyouth, crurent pouvoir compter sur une telle déclaration, et leur confiance fut encore augmentée par l'arrivée du sieur de VILLEDONNE, lieutenant d'infanterie, avec la nouvelle que le P. Anjelran était à Montreal, ayant pris les devans pour avertir le général que les députés de toutes les nations se rendraient incessamment auprès de lui. Mais la Chauvignerie étant revenu d'Onneyouth, rapporta qu'il avait trouvé ce canton assez mal disposé, et qu'il n'en avait pu retirer aucun prisonnier.

Joncaire avait négocié plus heureusement dans les cantons de Tsonnonthouan et de Goyogouin, et il en amena des députés et plusieurs prisonniers. Les Onnontagnés n'en remirent que cinq à M. de Maricourt, prétextant que les autres ayant été adoptés et s'étant mariés dans le pays, leurs parens ne voulaient pas entendre à les laisser partir. Enfin les Onneyouths, suivant l'exemple qui leur avait déjà été donné par trois cantons, envoyèrent aussi des députés à Gaumentaha, où le P. Bruyas s'était rendu. Ceux des Agniers promirent de descendre par le lac Champlain, et les envoyés français, suivis de deux cents Iroquois, se mirent en route pour Montréal, où ils arrivèrent le 21 Juillet. Le lendemain, sept ou huit cents sauvages des quartiers du nord et de l'ouest y débarquèrent aussi. Les uns et les autres furent reçus au bruit du canon, et Kondiaronk, chef et orateur de la députation des Hurons de Michillimakinac, fit à M. de Callières un très beau compliment, au nom de tous. Le 25, le général commença à traiter en particulier avec tous les députés; mais avant de rendre compte de ce qui se passa à Montréal, nous exposerons en peu de mots les difficultés que M. de Courtemanche et le P. Anjelran avaient rencontrées dans leur négociation.

En arrivant à Michillimakinac, ils trouvèrent presque tous les sauvages partis pour la chasse: ce qui les obligea à faire partir des courriers pour les avertir du sujet de leur voyage. Courtemanche laissa ensuite son collègue à ce poste, pour y négocier avec les Hurons et les Outaouais, et se rendit à la rivière St. Joseph, où il arriva le 21 Décembre 1700. Outre les Miamis qui y étaient établis depuis longtemps, il y rencontra des Porteuatamis, des Sokokis, des Mallingans, des Hurons et des Outagamis. Il apprit que les deux premières de ces tribus avaient envoyé des partis de guerre contre les Iroquois, et que les Miamis se disposaient à en faire autant. Il engagea ces derniers, en les menaçant de l'indignation du gouver-